

COMPAGNIE TUNISIENNE DE FORAGE
19 RUE DE L'ARTISANAT – 2080 ARIANA ~ CHARGUIA II –TUNISIE
FAX N° (216-70) 836 568 – 837 041 PHONE N°(216-70)837 322

FROM : C.T.F

FAX REF :

DATE : 14-11-2023

CONTACT: DAM

TO:

ATT : SCE COMMERCIAL

FAX N ° :

COPY:

Page (01) of (022) including this page

OBJET : CONSULTATION N° PP 23 /665

Réalisation de divers lots de formation

La Compagnie Tunisienne de Forage (C.T.F.) se propose de lancer une consultation pour le choix des organismes pour la réalisation de divers lots de formation.

Réalisation des sessions de formation pour les lots suivants :

- **Thème 01** : Alignement des machines tournantes
- **Thème 02** : Matériel contrôle des venues selon les normes API
- **Thème 03**: Rig inspection Workshop-land rig, jukup and platform (IADC)
- **Thème 04** : Gestion de projet avec Microsoft Project
- **Thème 05**: Petroleum Geology: Mud Logging, Wire Line
- **Thème 06** : Hygiène alimentaire /les bonnes pratique d'hygiène en restauration collective
- **Thème 07** : Planification et évaluation des risques aux opérations de levage, (PIC)
- **Thème 08** : Travail en hauteur Niveau 2
- **Thème 09** : Habilitation électrique
- **Thème 10** : Défensive Driving
- **Thème 11** : Actions Correctives/Actions Préventives/Traitement des non conformités

La désignation du lieu de déroulement des formations (Sfax/Tunis) et la liste nominative du personnel vous sera envoyée à l'avance (48 heures avant la date planifiée dans votre programme).

A cet effet, nous vous invitons à nous soumettre votre meilleure offre de prix en HTVA conformément à la procédure ci-dessous (1 ou 2).

PROCEDURE DE SOUMISSION :

Sous peine de rejet catégorique, les offres doivent parvenir à la CTF :

1- Par plis fermés :

A l'adresse suivante 19 rue de l'Artisanat charguia 2 –2035 L'Aéroport Tunis-Tunisie, par voie postale sous plis scellés et recommandés ou par rapid poste, ou déposé au bureau d'ordre de CTF contre décharge.

A/ L'enveloppe externe doit :

* être adressée au nom de :

Monsieur le Président Directeur Général

* Porter uniquement :

- L'adresse de la CTF,
- Les références de la consultation (PP 23/665),
- La mention " NE PAS OUVRIR"

* Contenir :

Une autre enveloppe interne cachetée

B/ L'enveloppe interne doit :

* porter :

- ~ la mention " : OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIERE"
- ~ le nom et l'adresse du soumissionnaire

* contenir à l'exclusion de tout autre document :

- ~ Le texte de la consultation & Annexes
- ~ Le bordereau de prix (Annexe 1) dûment signés et portant obligatoirement le cachet du soumissionnaire.

2- Par e-mail :

A l'adresse suivante : closed.bids@ctf.com.tn

Votre mail doit :

* Porter :

La référence de la consultation (PP23/665)

* Contenir :

- ~ Le texte de la consultation & Annexes.
- ~ Le bordereau de prix (Annexe 1) dûment rempli, signés et portant obligatoirement le cachet du soumissionnaire.

Les offres doivent parvenir dans les meilleurs délais mais pas plus tard que le

Jeudi 23-11-2023 à 10h.

Toute offre parvenue après les délais sera rejetée (le cachet du Bureau D'ordre de la CTF faisant foi pour les plis et la date & l'heure pour les mails).

Le critère de choix du bureau de formation doit être conforme au cahier des charges.

Méthodologie d'évaluation :

Les offres financières pour chaque lot, après la correction des éventuelles fautes de calcul, seront classées du moins disant au plus disant, sera retenue l'offre moins disante pour chaque lot qui sera conforme techniquement aux prescriptions de la présente consultation

Conditions particulières

- **Chaque bureau peut soumissionner pour un ou (plusieurs) thèmes.**

~ La CTF se réserve le droit de commander partiellement ou la totalité des thèmes objet de la présente consultation.

~ Les offres reçues dans les délais doivent rester valables au moins 90 jours et ce à compter de la date limite de réception des offres.

- Le bureau de formation prendra en charge ses formateurs lors des déroulements des sessions (transport, hébergement et restauration).
- Le mode de paiement est de 45 jours, par virement bancaire, date réception de votre facture à notre Bureau d'ordre accompagnée des fiches de présences signées par les formateurs & l'organisme de formation et portant son cachet, les attestations de formation et les attachements signés par les deux parties.
- Le bureau de formation doit joindre à son offre, le programme détaillé et horodaté en précisant les moyens et le support à utiliser, les CV des formateurs.

SALUTATIONS

C.T.F.

P/DIRECTION APPROVISIONNEMENT & MARKETING

Thème1 : Formation « Alignement et équilibrage des machines tournantes »

I. Objectifs De La Formation :

Permettre aux participants de :

- Comprendre les causes et préoccupations dues au non alignement des machines tournantes

- Pratiquer les méthodes d'alignement aux comparateurs et au laser

Contenu :

- Les différents types d'accouplements
- Causes et effets d'un mauvais alignement.
- Les préliminaires aux méthodes d'alignement
- Pratiquer les méthodes d'alignement aux comparateurs
- Pratiquer les modes d'alignement au laser (70% de la durée de formation)
- Matériel pour le pratique disponible chez la CTF
- Type de machines tournante : Groupes électrogène et Moteurs électriques de puissance minimale 1000HP

II. Critères de choix du formateur :

•Diplôme ingénieur ou technicien supérieur en mécanique, électromécanique ou génie industriel.

- Deux ans d'expérience dans le domaine de formation continue
- Prouver qu'il a effectué 3 actions de formation similaires durant la période :
À partir de 2018 jusqu'à la date limite de remise des offres
- Cinq ans d'expérience industrielle

III. Matériel et équipement à fournir

- **Matériel pour travaux pratique d'alignement par laser et comparateur**
 - Nombre d'agents : 8
 - Durée : 5 jours
 - Type de formation : En intra

I. Objectifs De La Formation :

- Connaître en détail les différents modèles et composantes des équipements de contrôle de puits et leurs principes de fonctionnement ainsi que les normes applicables de fabrication et des pratiques d'utilisation et de maintenance.
- Maîtriser les dimensionnements et les limites d'utilisation
- Maîtriser les pratiques d'inspection et de maintenance
- Maîtriser les normes et les standards applicables

Détail de formation :

- UTILITE DES EQUIPEMENTS DE CONTRÔLE DES VENUES
- Empilage de BOP
- Les BOPs à mâchoire
- POPs annulaires
- Diverter
- Inside BOP
- Unité d'accumulation
- Système Choke & Kill (duses, vannes, flexibles, commandes à distance...)
- Séparateur atmosphérique (Poor Boy Degazer)
- Dégazeur sous vide (vacumdegzer) Equipement pour tester les BOP
- Procédure de test des BOP sur tête de puits et en dehors de la tête de puits

II. Critères de choix du formateur :

- Diplôme ingénieur certifié formateur IWCF

III. Matériel et équipement à fournir

- Nombre d'agents : 10
- Durée : 6 jours
- Type de formation : En intra

Theme 3: Formation « Rig inspection Workshop-land rig, and platform »

I. Objectifs De La Formation :

- Independently carry out a basic (visual) rig inspection
- Describe the main inspection criteria for major equipment
- Identify major items that have an impact on the safety and operation of a rig
- Recognize the indicators of the overall condition of a drilling rig
- List the relevant standards (such as API) and their implications for drilling equipment
- Understand the basics of EX equipment installed in hazardous areas
- Evaluate basic maintenance and inspection procedures on the rig to identify compliance with good working practices and industry standards.

II. Critères de choix du formateur :

- Ingénieur ou technicien supérieur accrédité par IADC avec expérience minimale 3 ans en activité de Rig inspection & comissionning
- Cinq ans d'expérience dans le domaine de maintenance des Rigs de Forage
- Prouver qu'il a effectué 5 actions de formation similaires durant la période : à partir de 2018 jusqu'à la date limite de remise des offres

III. Matériel et équipement à fournir :

- A checklist format for major equipment to assist with correct maintenance and inspections Multiple examples of good and bad practices, including photos.
- A presentation of improvements and new design of drilling equipment.
- Further explanation of the workshop manual.

○ Nombre d'agents : 12

○ Durée : 05 jours

○ Type de formation : Formation certifiante IADC (en intra)

Thème 4 : Formation « Gestion de projet avec Microsoft Project »

I. Objectifs De La Formation :

Maitriser les fondamentaux de management de projet

Disposer d'une méthodologie précise de planification et de suivi de projet

Savoir utiliser Project pour planifier un projet et en suivre l'avancement

Connaître les meilleures pratiques pour optimiser la gestion d'un projet et le temps consacré à son suivi grâce à MS Project 2016 ou plus récent

Comprendre comment consolider plusieurs projets et créer des tableaux de bord de suivi

Savoir partager des rapports percutants

II. Principaux thèmes à développer

Elaborer un plan qualité projet

Démarrage du projet et ordonnancement

Plans de charges

Coûts du projet

Contrôle et optimisation

Suivi de projet avec MS Project

Planifier avec un projet consolidé

Analyse graphique

Impressions et exportations de données

Fournir un encadrement à distance en cas de besoin de chaque formé durant et après les 6 mois de la période de formation

III. Critères de choix du formateur :

- Niveau minimum Ingénieur ou master certifié PMP
- Expérience minimale 5 ans dans le domaine de formation et de gestion des projets avec MS Project
- prouver qu'il a effectué 15 actions de formation similaires durant la période : à partir de 2018 jusqu'à la date limite de remise des offres

IV. Matériel et équipement à fournir

- Logiciel MS Project
- Document powerpoint soft & hard copy
- Guide d'utilisation de MS Project (vidéo et autre)
- Nombre d'agents : 16
- Durée : 12j répartie sur 2 mois

I. Objectifs De La Formation :

Ce cours doit fournir un aperçu complet des opérations du site de forage du point de vue du géologue des opérations et du géologue du site de puits. Il doit contenir au minimum ce qui suit :

- Introduction générale sur :

Qu'est-ce qu'un géologue des opérations et des sites de puits ?

Programmes d'exploration et de forage – Évaluation des risques, analyse régionale, acquisition de données pré-forage.

Composants d'une prospection

Aperçu sur la géologie pétrolière

Le système pétrolier – éléments et processus

Le Réservoir – Milieux sédimentaires

Le Piège – Structure & Stratigraphie

Cartographie et coupes transversales

Systèmes de pores et unités de débit

Réserves et ressources – classification et catégories

Types de données et gestion

Données filaires – trous ouverts et tubés, tests, LWD et MWD

Données de diagrapie de boue – géologiques, forages, pression

Core Data – noyau entier et noyau de paroi latérale

- Mud logging :

L'unité de logging – composants et fonctions

Services – surveillance, échantillonnage, analyse

Analyse et description des déblais

Mud log

Considérations de sécurité – surveillance, suppression, downtime

Détection et analyse de gaz – types de gaz – comportement du gaz – équipements et méthodes

Carottage et analyse des carottes

Méthodes et équipements de carottage

« holecore » et « sidewallcore »

Manipulation et conservation des carottes

Calculs de base – intégration core-log

- Réservoir :

Pression interstitielle et stabilité du puits de forage

Morts-terrains et compactage

Génération de pression interstitielle – estimation – pression normale et anormale

Détection sismique – prédiction avant forage

Contrainte et déformation – défaillance du puits de forage – perte de circulation

Échantillonnage – types et conservation

Contrôle de la qualité des données acquises sur le site de forage

Responsabilités du géologue du site de forage

Outils et mesures de diagraphie filaire

Revue des outils de diagraphie de base pour la lithologie, la porosité, la saturation

Résistivité et invasion

- Interprétations des Wireline logs

Concepts de base – flux de travail Quicklook

Détermination de la lithologie

Schiste – calcul du volume de schiste – effets et corrections

Détermination de la porosité

Détermination de la saturation en eau – effets de résistivité – eau de formation

Techniques d'analyse ~ tracés croisés

Diagraphie de trous tubés

Suivi de la production et performances des réservoirs

Évaluation des « CBL »

Imagerie de forage

Principes du dipmètre

Interprétation du dipmètre

II. Critères de choix du formateur :

- Niveau universitaire en géologie
- Expérience minimale de 10 ans dans les compagnies pétrolières comme ingénieur géologue ou équivalent
- Expérience minimale de 5 ans comme formateur professionnel en géologie

III. Critères spécifiques cabinet

- Cabinet spécialisé dans le domaine de forage pétrolier
 - Nombre d'agents : 12
 - Durée : 05 jours

Thème 6 : Formation « Hygiène alimentaire : Les bonnes pratiques d'hygiène en restauration collective »

1. Objectifs De La Formation :

- Respecter les normes d'hygiène des aliments.
- Préserver la santé du personnel en chantier en leur offrant des aliments propres et salubres.
- Comment éviter tout risque d'intoxication alimentaire ?
- Comment mettre en pratique les règles d'hygiène alimentaire dans un restaurant ?
- Comment respecter les règles et les normes de conditionnement des aliments et leur transport vers le chantier ?

2. Critères De Choix Du Cabinet De Formation & Du Formateur :

1. Critères de choix du cabinet de formation :

- Le Cabinet doit être homologué par le CNFCPP.
- Le cabinet doit être certifié en Qualité ISO 9001.
- Ces références en matière de formation en hygiène alimentaire et les bonnes pratiques d'hygiène en restauration collective (une expérience de 5 ans au minimum)

2. Critères de choix du formateur :

- Avoir une expérience d'au moins trois ans en HACCP spécialisé dans les secteurs de l'hygiène alimentaire et de la réglementation ;
- Ayant assisté au moins à une formation dans le domaine de l'hygiène alimentaire au sein des établissements de restauration commerciale relevant des secteurs de la restauration traditionnelle, des cafétérias et autres libres-services et de la restauration de type rapide ;
- Une expérience professionnelle d'au moins trois ans au sein d'une entreprise du secteur alimentaire en tant que gestionnaire ou exploitant.
- Ayant assisté au moins à une formation portant sur les normes ISO 22000 & 45001.
- Ayant assisté au moins à une formation portant sur la réglementation tunisienne en matière de l'hygiène alimentaire.

3. Lieu De Déroulement De La Formation

Cette formation doit durer 14 heures sur deux jours dans une salle séminaire afin de voir les bonnes règles d'hygiène alimentaires.

Thème 7 : Planification et évaluation des risques aux opérations de levage

I. Planification et évaluation des risques aux opérations de levage

Le programme de formation :

- Définitions et principes
- Principe de Permis de Travail
- Rappel du principe d'évaluation des risques
- Exigences du plan de levage de la société
- Distinction entre les types du plan de levage
- Spécifier les avantages du plan de levage
- Expliquer la relation entre, Plan de levage, Permis de Travail (PTW), Evaluation des risques (JHA),
- Réunion de sécurité (TBT) et Carte d'identification des risques de tâche (TRIC)
- Diagramme du plan de levage et catégories,
- Plan de levage de routine et non-routine
- Calcul du poids de chargement et diagramme de chargement
- Effet des facteurs du plan de levage
- Tâches du plan de levage et processus d'autorisation
- Croquis du plan de levage
- Types des programmes numériques
- Révision (Questions / Réponses)
- Pratique de développement d'un plan de levage
- Exercice et évaluation

II. Critères de choix du formateur :

- Le formateur doit disposer d'un diplôme d'ingénieur
- Le formateur Doit prouver qu'il a l'expérience en tant que formateur en prévention-sécurité liée à la conduite d'engins et à la manutention de charges en suspension au moins durant les 05 dernières années (2017-2022)

III. Critères De Choix Du Cabinet DE FORMATION

- Doit disposer d'une expérience d'au moins cinq ans.
- Avoir déjà assuré la formation demandée au moins 05 fois durant les cinq dernières années :(Facture, bon de commande, PV...) à l'appui.
- Le bureau doit fournir **une grue** pour la partie pratique de la formation.
- Lieu de déroulement de la formation : Sfax
- Nombre des participants : 40

Thème 8 : Travail en hauteur niveau 2

1. Objectifs De La Formation :

- Législation et normes les plus importantes
- Dangers du travail en hauteur
- Évaluation des dangers et mise en place de mesures efficaces.
- Mise en place, caractéristiques et limites des équipements de protection antichute individuelle.
- Inspection, entretien et mise au rebut des des équipements de protection antichute individuelle.
- Sélection et vérification des points d'ancrage Cabloc
- Utilisation de systèmes horizontaux et verticaux temporaires EZLINE
- Identification et gestion des cas de syncope (syndrome du harnais)
- Caractéristiques et limites de l'équipement de sauvetage utilisé dans le cadre du travail en hauteur
- Utilisation de stoppeurs de charge (personnels) Sealed block
- Sauvetage d'une victime suspendue située à portée et d'une victime suspendue située hors de portée Rollgliss 550

2. Critères De Choix Du Cabinet DE FORMATION & Du Formateur :

- Le cabinet doit être certifié en Qualité ISO 9001.
- Le cabinet doit avoir une expérience (minimum 7 actions de formation) en animation de formation en travaux en hauteur durant les cinq (5) dernières années (justifié par des éléments administratifs de type fiche d'émargement, évaluation de stage...)
 - Le formateur Doit prouver qu'il a l'expérience en tant que formateur en travaux en hauteur au moins durant les 05 dernières années (2017-2022)

3. Lieu De Déroulement De La Formation

La formation dure 2 jours (14 heures de présence) dans une salle de formation.

4. Certification

Les participants qui réussissent l'examen reçoivent un certificat personnel valable 3 ans.

Thème 9 : " Habilitation Électrique " Habilitation électrique en basse tension B1V-BC- BR ~ B2V-BE Essai

I- L'offre technique

Le prestataire doit :

- Avoir une ancienneté minimale de 5 ans,
- Avoir assuré 5 actions dans le domaine demandé (justifié par des éléments administratifs de type fiche d'emargement, factures, bons de commande...)
- Le prestataire doit fournir :
- L'agrément
- Le programme de formation détaillé et horodaté en précisant le support et les moyens pédagogiques à utiliser (selon le modèle CNFCCP), et doit comporter au minimum les points suivants :
 - ~ La progression de la réglementation sur les risques électriques.
 - ~ Les dangers de l'électricité et les zones.
 - ~ Les modes de travaux ; les documents de travail.
 - ~ Les différents domaines de tension et régimes de neutre.
 - ~ Le principe d'une habilitation : définition et symboles.
 - ~ Les moyens de protection individuels et collectifs.
 - ~ Le choix des matériels et des outils de sécurité.
 - ~ La conduite à tenir en cas d'accident corporel ou d'incendie d'origine électrique.
 - ~ Le rôle du B2-B2V.
 - ~ Les modes de travaux, lecture de plan, plan de prévention et de sécurité.
 - ~ Les procédures de séparations et de consignations.
 - ~ Les réquisitions, essai avec une source externe
 - ~ Travaux pratiques.
- Le CV du formateur (selon le modèle CNFCCP)
- Le formateur doit :
- Être un ingénieur ou plus.
- Posséder une expérience (minimum 7 actions de formation) en animation de stage en habilitation électrique durant les cinq (5) dernières années (justifié par des éléments administratifs de type fiche d'emargement, évaluation de stage...)
- Avoir une habilitation à jour de niveau B2, maximum 05 ans.
-
- Lieu de déroulement : hôtel à Sfax.
-
- Date prévue pour la réalisation de la formation : Octobre 2023.
-
- Nombre des participants : 4.

Thème10 : Défensive Driving

I. Critères de choix du bureau de formation et du formateur :

- *Le bureau de formation :*

- Le bureau de formation doit joindre à son offre son agrément, le programme détaillé et horodaté en précisant le support & les moyens à utiliser, et le CV du formateur selon le modèle CNFCPP.
- Le bureau de formation doit fournir ses références durant les trois (03) dernières années pour la réalisation du thème objet de la consultation (2020-2021-2022).
- Le formateur proposé doit disposer d'un diplôme de technicien et plus et ayant une expérience justifiée de 5 ans minimum en la matière. Justificatifs à l'appui (fiche de présence, contrat, factures, PVs).

- *Le formateur :*

- Doit disposer d'un diplôme de technicien et plus.
- Avoir effectué les sessions de formation suivantes :
 - ❖ Lutte contre les feux
 - ❖ Les premiers secours
- Doit disposer d'une expérience d'au moins (05) ans dans le domaine de la formation
- Avoir déjà assuré la formation en « Conduite Défensive Terrestre et au Désert » au moins cinq (5) fois durant les cinq dernières années :(Facture, bon de commande, Pv...) à l'appui.

II. Conditions particulières

- ✓ La durée de la formation est de 3 jours
- ✓ La validité du certificat de formation doit être $\geq$ à 3 ans
- ✓ Les soumissionnaires sont liées par leurs offres durant un délai 60 jours à compter du jour suivant la date limite de remise des offres.
- ✓ Le groupe doit contenir au moins 08 participants.
- ✓ Le prestataire retenu assurera la prise en charge totale (transport, hébergement et restauration) de ses formateurs.
- ✓ La voiture qui assurera l'exercice pratique est à la charge de la CTF.
 - Nombre total des participants : 24 Participants.
 - Nombre de sessions : 3
 - Lieu de déroulement : La durée de la formation : 3 jours

Thème 11 : Formation « Actions Correctives/Actions Préventives/Traitement des non conformités

I. Objectifs De La Formation :

Permettre aux participants de :

- Être sensibilisés à l'importance des actions correctives et préventives dans l'amélioration continue du système QSE ;
- Maîtriser l'application rigoureuse de la procédure d'actions correctives et préventives élaborée par la CTF ;
- Maîtriser la différence entre la maîtrise du produit non conforme (9001, 14001,45001) et les actions correctives / préventives (9001, 14001, 45001) ;
- Être actif dans le processus d'amélioration continue du système QSE de la CTF.

II. Critères de choix du formateur :

- Niveau universitaire
- Cinq ans d'expérience dans le domaine de formation continue,
- Prouver qu'il a effectué 5 actions de formation similaires durant la période : à partir de 2018 jusqu'à la date limite de remise des offres

ANNEXE1

	Thèmes	Nbre de participants / Groupe	Nbre de jours	Tarif (H/J) H.T	Tarif Total H.T
1	Rig inspection Workshop-land rig, jukup and platform (IADC)	12	5		
2	Alignement des machines tournantes	8	5		
3	Gestion de projet avec Microsoft Project	16	12		
4	Matériel contrôle des venues selon les normes API	10	6		
5	Petroleum Geology: Mud Logging, Wire Line	12	5		
6	Hygiène alimentaire/les bonnes pratique d'hygiène en restauration collective	32	02		
7	Planification et évaluation des risques aux opérations de levage, (PIC)	40	03		
8	Travail en hauteur Niveau 2	24	02		
9	Habilitation électrique	04	03		
10	Défensive Driving	24	03		
11	Actions correctives/préventives/ Maitrise des non conformités	10	02		
Total HTVA					

Arrêté le présent bordereau à la somme (en toutes lettres)

Fait à : le :
 Signature et cachet du soumissionnaire

ANNEXE 2

Références du Bureau

Objet du contrat / commande	Date du contrat / commande	Raison sociale du Client	Nom du responsable à contacter pour la référence	
			Nom du Responsable	Téléphone / Email

Fait à, le :.....
Signature et cachet du soumissionnaire

ANNEXE 3

BULLETIN D'ADHESION A LA POLITIQUE QSE DE LA CTF

Je soussigné

.....,

représentant légal de la

référéncée sous le N°au registre du commerce, reconnaît

avoir pris pleinement connaissance de la politique Qualité, Santé, Sécurité et

Environnement (QSE) de la CTF, notamment en ce qui concerne l'obligation de

respect de la réglementation Tunisienne en matière de santé, Sécurité et

Environnement et de mes engagements exigés par CTF. Par ailleurs, je note qu'en cas

de pollution environnementale (contamination du sol, de l'eau, etc...) ou de tout type

d'accident HSE résultant de mon activité, tous les coûts associés au rétablissement de la

situation initiale (dépollution, coûts de traitement, etc...) seront à ma charge.

Fait à Tunis, le/...../.....

Signature et cachet du
soumissionnaire